Société vaudoise des armes spéciales

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dans la direction d'Ecublens pour une course militaire qui a parfaitement réussi, et dont la *Gazette de Lausanne* donne le récit suivant:

« Dimanche après-midi, une centaine de landsturmiens se réunissaient en civil, armés de leurs fusils, sur la place Derrière-Bourg. Ils se sont rendus, musique en tête, à la gare de Renens d'où fut organisé un service de combat. Un ennemi marqué, sous les ordres de M. Fuchs, occupait la lisière est du village de Bussigny ; il était appuyé de deux pièces d'artillerie servies par des jeunes gens de l'endroit. Le reste de la troupe formée en deux sections et commandées par MM. Welti-Heer et Jaquet, a fourni l'attaque. La manœuvre, sans être parfaite, a cependant appris à chacun les principes du déploiement et du combat de tirailleurs. Après une collation, les landsturmiens ont regagné Lausanne.

« La Société du landsturm mérite l'approbation de chacun ; elle sait entretenir chez ses membres le désir précieux de se développer au point de vue militaire, elle a su et saura se garder de l'esprit de parade et des exagérations qui, dans d'autres pays, ont prêté au ridicule. »

Société vaudoise des armes spéciales.

Lausanne, le 15 novembre 1893.

Monsieur et cher camarade. — La Société vaudoise des Armes spéciales est convoquée en assemblée annuelle pour le samedi 2 décembre prochain, à 2 heures précises de l'après-midi, à l'hôtel du Château, à Ouchy.

Ordre du jour :

A. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Inscription de nouveaux membres.

2. Rapport du Comité sur l'état de la caisse. Nomination de la commission de vérification des comptes. Rapport de cette commission. Fixation de la contribution annuelle.

3. Rapport du Comité sur la Bibliothèque ; allocation d'un crédit pour achat de livres et pour la réimpression du catalogue.

B. TRAVAUX

a. Colonel P. ISLER. — Le service du génie au rassemblement de troupes du IIe corps d'armée.

b. Lieut.-colonel PFUND. — Quelques indications sur les ponts de campagne.

c. — Colonel SECRETAN. — Manœuvres du IIe corps d'armée; la manœuvre du Fichtenhof, le 12 septembre 1893.

d. Capitaine DE LOËS. — Nouveau matériel d'artillerie.
e. Major DUBIED. — Notes sur l'artillerie de forteresse suisse.
f. Major RUFFIEUX. — Un voyage à cheval dans les Hautes-Alpes.

C. COMMUNICATIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

A 6 heures et demie : Dîner à l'hôtel du Château.

NB. — Sont de droit membres de la Société vaudoise des armes spéciales les Commandants des corps de troupes combinés (art. 56 de la loi sur l'organisation militaire), les Officiers de l'état-major général, ceux du génie et ceux de l'artillerie qui demandent à en faire partie (art. 1er du règlement de la Société).

Le président, P. CERESOLE, colonel-commandant de corps d'armée.
Le secrétaire, Ed. MANUEL, major d'artillerie.

La réunion a eu lieu conformément à l'ordre du jour. Elle était exceptionnellement nombreuse. « Y assistaient entr'autres, dit la *Gazette de Lausanne*, M. le colonel Wieland, commandant du IVe corps d'armée, qui avait bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été adressée et dont la présence a fait le plus vif plaisir, M. le colonel Lochmann, chef du génie, MM. les colonels Isler, instructeurs de la Ire division, de la Rive, chef d'état-major du Ier corps d'armée, de Vallière, Favey, Gaulis, Diodati, Tissot, Paquier, Camille Favre, de Crousaz, David, Secretan, Carrard ; MM. les lieutenants-colonels de Meuron, Guiguer de Prangins, Charrière de Sévery, Wenger, Fama, Audéoud, Colomb, Perrier, Sarasin, Pfund, Pellissier, etc.

» Après avoir liquidé ses affaires adminisiratives, l'assemblée a entendu, de 3 à 7 heures du soir, toute une série de travaux fortement préparés et très intéréssants. M. le colonel Secretan a parlé des manœuvres du IIe corps d'armée et spécialement de la « bataille » du Fichtenhof, du 12 septembre 1893 ; M. le lieutenant colonel Pfund a donné quelques indications sur de nouveaux procédés de lancement pour les ponts de campagne ; M. le msjor Dubied a expliqué le rôle et le fonctionnement de l'artillerie de forteresse ; M. le major Ruffieux a raconté un voyage à cheval, moitié partie de plaisir, moitié reconnaissance militaire, dans les hautes Alpes du Valais ; enfin M. le colonel Isler a parlé du service du génie au rassemblement de troupes du IIe corps.

Après l'assemblée, joyeux banquet, excellemment servi dans le splendide salon Louis XV du château. M. Marc Morel était major de table. Beaucoup de toasts et de discours au dessert, les uns graves, les autres humoristiques — parmi ces derniers, celui de M. le capitaine Meyer, qui est toujours la joie des dîners Ste-Barbe, — puis un « pirate » monté par les jeunes, et des chansons. On s'est séparé très tard. »

Nous reviendrons sur les travaux de cette fort agréable et instructive séance.